

# Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **8 (2010)**

Heft 22: **Les fusions de communes**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>



# Editorial

## Editorial



par  
**Michel  
Antoine**

### Les changements dans les communes

Il est loin le temps où les garçons du village défendaient becs et ongles leur territoire contre les intrus qui osaient courtiser une de «leur» filles. Cette attitude était encore plus marquée quand la religion s'y ajoutait....

Il est loin aussi le temps où le village pouvait vivre quasiment en autonomie. Les habitants y trouvaient de quoi se nourrir, s'habiller dans les commerces. Les hommes et les femmes y travaillaient, participaient à la vie associative. Les enfants y suivaient leur scolarité obligatoire.

L'environnement a changé. La communication a le plus évolué. Chaque ménage possède au moins un véhicule, les transports publics se sont adaptés. Après le téléphone et la télévision, c'est internet et les autres technologies qui envahissent nos foyers.

Les centres commerciaux ont bousculé les petits commerces entraînant la mort de certains. L'artisanat s'est effacé pas complètement certes, au profit de structures plus grandes.

Toute cette évolution a frappé aussi les structures communales. Petit à petit certains services ont été regroupés, partagés. Cependant ce qui se passe aujourd'hui est, me semble-t-il, beaucoup plus profond.

Le mouvement initié il y a quelques dizaines d'années, s'amplifie. Après le rapprochement entre deux communes voisines, les études portent sur des vallées entières. Le besoin de grossir, d'être important, est sous-jacent. Il devient encore plus nécessaire de se battre pour se faire reconnaître, pour s'imposer. Et les interlocuteurs cantonaux favorisent le mouvement au nom d'une simplification administrative.

Tout se met en place pour préparer les esprits à cette mutation. Souhaitons simplement que cela conduise nos édiles à réfléchir aux qualités des hommes qui seront aux commandes, à leur formation, à leur cadre de travail. La réflexion doit porter sur la nouvelle frontière entre un élu et un spécialiste. Des métiers vont disparaître, remplacés par de nouvelles fonctions.

Cette mutation profonde, comme tout changement, apporte son lot de déstabilisations. Pour réussir, il sera indispensable de maintenir un sentiment de sécurité, sans parler de l'évolution du sentiment d'appartenance.

Je souhaite à ceux qui pilotent ces projets, une bonne vision, une prise de hauteur suffisante, mais aussi un bon sens pratique.



## SOMMAIRE

Editorial - Sommaire

Pages

3

### LE DOSSIER

## LES FUSIONS DE COMMUNES

#### Organisation communale

Par François Noirjean

5

#### Le comité intercommunal de fusion Bressaucourt - Fontenais

Par Yves Daucourt et Alain Kohler

8

#### Une année après la fusion de Val-de-Travers

Par Pierre-Alain Rumley

9

#### La commune d'origine: un système unique au monde

Par François Koller

12

#### Jura: de 83 à 64 communes

Par Pierre Boillat

14

#### Tête de moine: reflet du dynamisme économique jurassien

Par Olivier Isler

16

#### La musique dans l'unité

Par Gérard Cattin

18

#### Boucherie Nyffeler à Moutier: Innover pour survivre...

Par André Nyffeler

23

#### Le coup de crayon de Jean-Paul Bovée

#### La commune: un espace institutionnel remis en cause

Interview de Katia Korber par J.-C. Crevoisier

24

25

Prochain numéro de Défis:

## ***l'eau, capital pour l'homme***

Huitième année.

Cotisation annuelle:  
CHF 60.- / individuelle  
CHF 100.- / entreprise

Prix du numéro:  
CHF 15.-

Annonces  
publicitaires:  
Secrétariat  
de l'ADIJ  
Delémont

N° ISSN:  
1660-9050

Photos:  
bmedia,  
Internet